



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION  
TENUE LE 20 MARS 2019 AU LOCAL A-105

**Présences :** Monsieur Sébastien Turner, parent  
Madame Johanne Trudeau, responsable SDG  
Monsieur Valéry Tchunte, parent  
Madame Line Parent, parent  
Madame Josée Pomminville, enseignante  
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant  
Madame Chloé Beaudoin-Lejour  
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée  
Monsieur Martin Herteleer, parent

**Absences :** Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent, monsieur Karl Daudelin-Mouton, enseignant

**La direction était présente :** Madame Mélanie Forcier, directrice

**1. Accueil et vérification du quorum**

Le quorum étant atteint, monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h 05.

Monsieur Daniel Bouthillier, directeur général adjoint et madame Pascale Gingras, directrice générale adjointe, étant présents pour le point 3 de l'ordre du jour, monsieur Sébastien Turner procède à la présentation des membres du CÉ.

**2. Adoption de l'ordre du jour du 20 mars 2019**

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour et demande l'ajout de deux sujets au point varia :

- Carnet 3R
- Uniforme

Il est proposé par madame Chloé Beaudoin-Lejour et appuyé par madame Michèle Lepage d'adopter l'ordre du jour tout en ajoutant les deux points au varia.

**Adoptée à l'unanimité**  
**CE-18-19-047**

**3. Besoins en locaux 2019-2020-présentation de la direction générale**

Monsieur Daniel Bouthillier explique les diverses étapes du processus d'évaluation des besoins en locaux en dressant le portrait de la clientèle. Selon les prévisions,

l'école NDA aurait 4 groupes de maternelle. Devant le manque d'espace pour accueillir ce groupe, la commission scolaire recommande de le transférer à l'école De La Rive pour l'année scolaire 2019-2020 et de le rapatrier à l'école NDA pour la poursuite du primaire. Les membres discutent du sujet.

Il est proposé par monsieur Martin Herteleer et appuyé par monsieur Valery Tchunte de suivre les recommandations de la commission scolaire tout en y ajoutant la mention suivante à la direction de l'école d'adoption, soit de garder les élèves déplacés dans le même groupe-repère.

**Adoptée à l'unanimité**

**CE-18-19-048**

#### **4. Adoption du procès-verbal du 18 février 2019**

Il est proposé par monsieur Valery Tchunte et appuyé par monsieur Sébastien Turner d'adopter le procès-verbal du 18 février tout en y apportant quelques corrections.

**Adoptée à l'unanimité**

**CE-18-19-049**

#### **5. Suivis : cour d'école, trottibus, photos scolaires**

**-cour d'école :** Madame Mélanie Forcier présente le plan de lignage soumis par Geneviève Leclerc de Sport et Loisirs Montérégie suite aux demandes faites par le conseil d'établissement. Aucun coût de l'école ou des parents puisqu'il s'agit du projet de l'été dernier (lignage non réalisé). Une discussion s'ensuit.

Il est proposé par madame Chloé Beaudoin-Lejour et appuyé par monsieur Valery Tchunte d'accepter le plan de lignage tel que soumis. Tout en précisant que le travail de lignage devra se faire après la mise à niveau de la cour d'école.

**Adoptée à l'unanimité**

**CE-18-19-050**

Les membres du conseil d'établissement demandent que les corrections telles que : mise à niveau, fissures et signalisation soient apportées dans les plus brefs délais, afin de rendre la cour et le stationnement sécuritaires et adéquats pour les élèves et le personnel.

Il est proposé par madame Line Parent et appuyé par monsieur Valery Tchunte de faire part de cette demande à la direction générale de la commission scolaire.

**Adoptée à l'unanimité**

**CE-18-19-051**

Toujours en suivi sur le sujet de la cour d'école, monsieur Sébastien Turner nous fait part de la réponse de l'architecte concernant la pente de l'entrée de la petite cour. Selon le rapport, la pente est dans les normes prescrites et, donc adéquate.

Les membres du conseil d'établissement, n'étant pas satisfaits de la réponse de l'ingénieur, monsieur Mathieu Gauthier Besner, demandent à ce que la commission scolaire procède à une revérification de la dite pente en raison des nombreuses chutes occasionnées par celle-ci. De plus, ils souhaitent que la date de la visite soit transmise préalablement à la direction de l'école et au président du conseil d'établissement.

**Adoptée à l'unanimité**  
**CE-18-19-052**

**-trottibus :** madame Mélanie Forcier donne les résultats très positifs du sondage portant sur ce projet, soit 48 enfants dont les parents souhaitent participer au Trottibus. Elle annonce la tenue d'une soirée d'information, le 4 avril prochain, pour le comité organisateur formé de parents bénévoles et volontaires et au cours de laquelle les circuits possibles seront envisagés. Madame Elyzabeth Théorêt et madame Maude Lapointe seront présentes pour chapeauter le projet. Les membres du CE sont tous bienvenus.

**-photos scolaires :** étant donné que la compagnie Ferland n'offre pas la prise de photo de famille et étant située à Mascouche, ce choix est rejeté. Madame Mélanie Forcier, ayant discuté avec la compagnie *La pomme verte*, nous présente leur proposition pour la prise de photo de famille qui aurait lieu après les classes de 15 h 30 à 17 h 30. Il est donc décidé de choisir à nouveau la compagnie *La pomme verte* pour la photo scolaire de l'année 2019-2020.

## **6. Questions du public**

Aucun public

## **7. Projet éducatif (adoption)**

Madame Mélanie Forcier présente le projet éducatif avec les modifications apportées et informe qu'un signet sera produit et distribué aux parents afin d'offrir un résumé du contenu du projet éducatif. Elle suggère que le projet soit lancé lors de l'assemblée générale de parents en septembre prochain.

Il est proposé par madame Chloé Beaudoin-Lejour et appuyé par monsieur Valéry Tchuenté d'adopter le projet éducatif tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**  
**CE-18-19-053**

## **8. Critères de sélection des directions d'école (consultation)**

Le document ayant été reçu d'avance par les membres leur permettant ainsi d'en faire la lecture au préalable, les membres échangent brièvement sur le sujet.

Il est proposé par monsieur Martin Herteleer et appuyé par monsieur Dominic Loiselle que les critères de sélection soient maintenus tel que présentés.

**Approuvée à l'unanimité**  
**CE-18-19-054**

## **9. Activités étudiantes (approbation)**

Madame Mélanie Forcier nous présente les demandes :

-10 mai 2019 : le 1<sup>er</sup> triathlon de la commission scolaire se tiendra au Polydium et dans les rues avoisinantes. Les 24 élèves de l'école NDA choisis seront divisés en équipes de 3 et se partageront les 3 disciplines (nage, vélo et course). Compte tenu qu'il manque quelques informations, ce point sera en suivi lors de la prochaine séance du conseil.

-31 mai 2019 : les élèves de 6<sup>e</sup> année feront la visite des écoles secondaires (LPP, Marguerite-Bourgeois et Gabrielle Roy) de 9 h00 à 11 h30. Le transport est assuré par autobus et sans aucuns frais pour les parents.

## **10. Varia**

-carnet 3R : monsieur Sébastien Turner souhaite que le carnet soit plus axé sur les bons coups et que son utilisation soit revue. Les membres discutent sur le sujet.

-uniforme : monsieur Sébastien Turner s'interroge sur la possibilité d'introduire une règle vestimentaire dans l'école. Il propose que cette discussion soit reportée à la prochaine séance.

## **11. Mot du représentant au comité de parents**

Monsieur Martin Herteleer fait un bref compte-rendu des sujets discutés lors de la dernière rencontre, entres autres l'ouverture de la nouvelle école Brenda Miller, la soirée des bénévoles.

## **12. Mot de la représentante de l'OPP**

Madame Chloé Beaudoin-Lejour nous informe que le comité concentrera ses activités sur les fêtes telles que l'Halloween et Noël et sur les différentes semaines

soulignant le travail des intervenants de l'école. L'organisation d'une collecte de sang est en cours, ce sujet est reporté à la prochaine séance.

**13. Mot de la représentante du service de garde**

Sans objet

**14. Mot du personnel de soutien**

Sans objet

**15. Mot des enseignants**

Sans objet

**16. Mot de la direction**

Madame Mélanie Forcier nous fait état des inscriptions reçues pour la prochaine année scolaire.

**17. Mot du président**

Sans objet

**18. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Sébastien Turner et appuyé par monsieur Martin Herteleer que l'assemblée soit levée à 22 h 05.

**Approuvée à l'unanimité  
CE-18-19-055**

  
Monsieur Sébastien Turner  
Président

  
Madame Mélanie Forcier  
Directrice

**La prochaine séance aura lieu le 15 avril à 19 h00.**